FORMATION AIDE-SOIGNANTE
EN VUE DE L'OBTENTION DU DE – Aide-soignant (RNCP40692)
Ministère chargé de la Santé
Date d'enregistrement de la certification : 1er septembre 2025

IFPS : IFSI-IFAS/ Villeneuve sur Lot

PRE REQUIS / CONDITIONS D'ADMISSION/VOIE D'ACCES, DEFINIS PAR ARRETE DU 7 AVRIL 2020

Peuvent être admis les candidats âgés de dix-sept ans au moins à la date d'entrée en formation.
Peuvent se présenter aux épreuves de sélection, les candidats de :
1° La formation initiale, sans condition de diplôme ; en revanche, les titulaires du diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture, du diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale ou de la mention complémentaire « aide à domicile », du diplôme d'État d'ambulancier, du diplôme d'Etat d'Aide Médico Psychologique ou du titre professionnel d'Assistant de vie aux familles bénéficient de dispenses partielles de formation.
2° La formation professionnelle continue (FPC).
3° La validation des acquis et de l'expérience professionnelle, dans les conditions fixées par arrêté du ministre chargé de la santé.
Pour les candidats visés au 1° : l'inscription s'effectue via l'envoi du dossier d'inscription téléchargeable sur le site internet de l'IFPS http://www.ifpsduvilleneuvois.com
Pour les candidats visés au 2° : le nombre de places ouvert est fixé à 20% du nombre total d'élève, soit 6 places sur un effectif de 30. Contacter IFPS pour envoi du dossier : secretariat.ifas@ifsi-villeneuvesurlot.fr
Pour les candidats visés au 3° : l'inscription s'effectue après la validation de la faisabilité du dossier VAE par la DREETS. L'évaluation s'effectue par un jury sur la base d'un dossier et d'un entretien destinés à apprécier les connaissances, aptitudes et motivation à suivre la formation. https://myselect-villeneuve.epsilon-informatique.net/i/ifps-du-villeneuvois

OBJECTIF PROFESSIONNEL

Obtenir le DE – Aide-Soignant
https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40692/

OBJECTIFS OPERATIONNELS selon le Référentiel de compétences du 10/06/2021

1 - Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires
2 - Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer
3 - Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins
4 - Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne
5 - Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation
6 - Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage
7 - Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels
8 - Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés
9 - Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins
10 - Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités
11 - Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques

DUREE ET CONTENU

Durée : 1540 heures réparties sur 44 semaines (sur la base de 35h/semaine)
- 770 heures de formation théorique, soit 22 semaines
- 770 heures de formation clinique, soit 22 semaines

Contenu :
- Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale.
- Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration.
- Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants.
- Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention.
- Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques.

DELAI D'ACCES / DATE DE RENTREE

La formation débute le 11/01/2027.

METHODES ET MOYENS MOBILISES

Modalité(s) pédagogique(s)

Les enseignements sont dispensés selon plusieurs modalités :

- **En présentiel :**
 Les élèves assistent aux cours directement dans les locaux de l'établissement pour une durée totale de 765 heures soit 100% du temps total des enseignements.

- **En distanciel :**
 E-learning : 5 heures.

 Assistance pédagogique et technique
 Le référent pédagogique joue un rôle central pour les élèves en formation. Il assure un **accompagnement individualisé** ou collectif, répond aux questions liées aux contenus de formation, guide les élèves dans leur progression et peut intervenir en cas de difficultés techniques non résolues par les plateformes.
 Les contacts s'effectuent par **messagerie électronique professionnelle** (adresse institutionnelle) et/ ou sur **rendez-vous en présentiel ou en visio**, selon les besoins de l'élève**.**
 Le délai de réponse moyen est de **48 heures ouvrées maximum** pour une réponse par mail.
 En cas d'urgence identifiée, une prise en charge peut être priorisée selon la disponibilité de l'équipe pédagogique.

 Plateforme E-Notitia
 Les apprenants peuvent solliciter un soutien technique en cas de difficultés liées à l'utilisation de la plateforme. Le **mail de contact du support technique** est mis à disposition des étudiants **directement sur la plateforme**, dans l'espace dédié à l'assistance. Les demandes adressées au support technique sont traitées **dans un délai maximal de 48 heures ouvrées.**

- **En situation clinique**
 Certains enseignements sont réalisés en **situation professionnelle**, permettant une mise en pratique immédiate des compétences visées par la formation.

Moyens matériels

Salles équipées multimédia et salle équipée en système en visioconférence avec 8 salles virtuelles.
Plateau de formation clinique et technique : salles de travaux pratiques, salles de travaux dirigés, salle équipée en simulation en santé.

Moyens humains

1 Directeur et 1 coordonnateur
1 Formateur cadre de santé infirmier , 1 IDE formatrice, 1 Documentaliste, 1 secrétaire pédagogique et 1 assistante de direction
Intervenants vacataires : professionnels compétents dans différents domaines (médecins, pharmaciens, psychologues, infirmiers, aides-soignants, partenaires structures sanitaires et médico-sociales).

Méthodes pédagogiques

Cours magistraux, travaux dirigés, simulation en santé, travaux pratiques, accompagnement et suivi pédagogiques individualisés (API), ateliers d'ergonomie, serious game, projet d'inter-professionnalité.

ACCESSIBILITE – ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'IFPS est engagée dans une politique d'accueil inclusive. Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite (rez-de-chaussée, sanitaires adaptés, accès direct depuis l'extérieur).
Conformément à la règlementation, l'IFPS de Villeneuve Sur Lot peut proposer des aménagements pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap (PSH) :

- Entretien individuel pour échanger sur les caractéristiques du handicap et définir objectivement les besoins de la PSH.
- Implication de la structure ou des structures spécialisées en charge du suivi de la PSH.
- Mobilisation, le cas échéant, de la Ressource Handicap Formation régionale.
- Analyse de faisabilité du dispositif de compensation.
- Accueil au sein du parcours pédagogique selon le dispositif de compensation préalablement défini ou, le cas échéant, réorientation.
- Suivi individualisé tout au long du parcours pédagogique.

Trois référentes handicaps accompagnent les élèves dans leur démarche. Le cas échéant, l'IFPS mobilisera des compétences externes (Centre de Ressource Formation Handicap Nouvelle Aquitaine) pour la recherche de solutions.

COUTS DE LA SELECTION – VOIE D'ACCES FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Droits d'inscription : 100 € nets de taxes.
Ces frais sont à acquitter à la confirmation de l'inscription.

COUT DE LA FORMATION

FORMATION INITIALE : Financement assuré par le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine.
FORMATION PROFESSIONNELLE : Frais de formation : 7750 € Nets de taxes, avec possibilité de prise en charge employeur ou OPCO ou autres (Transitions Pro, France Travail, autres).

MODALITES D'EVALUATION

Des mises en situation pouvant comporter ou comportant une pratique simulée, une évaluation à partir d'une situation identifiée en milieu professionnel, l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 et l'évaluation des compétences en milieu professionnel permettent la validation de blocs de compétences nécessaires à l'obtention de la certification.
Certification de la formation : Le DE-Aide-Soignant est délivré par la DREETS à l'issue du jury de délibération après validation des modules théoriques et compétences pratiques évaluées en stage.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Validité des composantes acquises : Arrêté du 10 juin 2021 - chapitre II article 9 et article 10 – https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043646160
Nombre de stagiaires formés : 61 apprenants en 2025 **Indicateurs de performance pour la promotion 2025 :**

- **Taux de satisfaction :** 88.5% satisfaits, dont 41% très satisfaits
- **Taux abandon et/ou interruption :** 19.7%
- **Taux de réussite au diplôme :** 89.4%
- **Taux d'insertion global dans l'emploi :** 91%
- **Taux d'insertion dans le métier visé :** 91% ; *6 mois après la sortie de formation* : https://pro.cap-metiers.fr/wp-content/uploads/2026/07/Cahiers-de-lObservatoire-Insertion-professionnelle-des-formes-du-sanitaire-et-social-Enquete-2024-2025-Publication-juillet-2026.pdf
- **Taux de répondants à l'enquête insertion :** : https://pro.cap-metiers.fr/wp-content/uploads/2026/07/Cahiers-de-lObservatoire-Insertion-professionnelle-des-formes-du-sanitaire-et-social-Enquete-2024-2025-Publication-juillet-2026.pdf

Passerelle : Le diplôme permet une dispense partielle de formation pour l'obtention du diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture ou du diplôme d'Etat d'ambulancier.
Suite de Parcours : Modalités de sélection pour la voie professionnelle infirmière, en référence à l'arrêté du 20 février 2026 article 2, permettant l'accès en 1ère ou 2ème année de la formation infirmière.
Débouchés : Aide-soignant en secteur hospitalier ou extrahospitalier (public ou privé), en secteur social ou médico-social.

CONTACT

Pour toute demande d'inscription ou d'informations administrative, pédagogique et handicap, contacter le secrétariat
Accueil téléphonique : 05.53.40.53.05
Mail secrétariat : secretariat-ifas@ifsi-villeneuvesurlot.fr
Accueil physique : lundi au jeudi de 8h00 à 17h30 et 16h30 le vendredi
Site Internet : http://www.ifpsduvilleneuvois.com
Adresse postale : Pole de santé du villeneuvois IFPS du villeneuvois CS 50319 47305 Villeneuve sur Lot Cedex
Adresse géographique : 23 rue Pasteur 47300 Villeneuve Sur Lot

ACCÈS A L'IFPS

23 rue Pasteur 47300 Villeneuve Sur Lot
Accès par le bus : oui